



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Difficultés des producteurs d'endives des Hauts-de-France.

Question écrite n° 2419

Texte de la question

M. Bertrand Petit alerte M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur les difficultés financières rencontrées par les producteurs d'endives. Filière agricole d'excellence dans les Hauts-de-France, elle représente 4 500 emplois et 80 % de la production mondiale. La production d'endives demande l'installation d'immenses réfrigérateurs qui, par conséquent, nécessitent une alimentation électrique puissante et constante. Dans le cas où l'Union européenne leur impose de réviser leur contrat tous les trois ans auprès de leur fournisseur d'électricité, les producteurs sont aujourd'hui obligés, pour assurer la continuité de la production, de signer des contrats au montant sept fois supérieurs à ceux de 2019. Pour un producteur des Hauts-de-France, dont le chiffre d'affaires atteint 2,5 millions d'euros, la facture d'électricité annuelle passe de 100 000 euros à 700 000 euros, soit une augmentation de 250 % qui met très clairement en péril la structure agricole. S'ajoute à cette dépense une hausse de 100 % du prix des engrais, sans oublier la flambée des prix des carburants. Cette situation financière très compliquée oblige les producteurs à s'adapter en permanence afin de trouver des solutions pour continuer de faire vivre leurs exploitations. Cet exercice d'agilité auxquels ils sont soumis dure toutefois depuis déjà très longtemps et met en danger des filières dont le savoir est unique en France, sans que l'État ne soit pour l'instant intervenu. Il lui demande donc les dispositions qu'il compte prendre afin d'assurer une stabilité financière et économique aux producteurs d'endives.

Données clés

Auteur : [M. Bertrand Petit](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES)

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2419

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 octobre 2022](#), page 4792

Question retirée le : 6 décembre 2022 (Fin de mandat)